



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

CAHIER DES CHARGES

**FOURNITURE ET INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES À L'AGENCE
AUXILIAIRE D'ODIENNÉ**

JUIN 2024

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| PREMIÈRE PARTIE : INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES | 3 |
| SECTION I : DISPOSITIONS GENERALES | 3 |
| I.1. Conditions de participation au marché | 3 |
| I.2. Frais de soumission | 3 |
| I.3. Monnaie de soumission et de paiement | 3 |
| I.4. Régime fiscal | 3 |
| I.5. Langue de soumission | 3 |
| I.6. Groupement | 4 |
| I.7. Sous-traitance | 4 |
| I.8. Conformité des offres | 4 |
| I.9. Evaluation des offres | 4 |
| I.10. Vérification de la qualification des candidats | 4 |
| I.11. Attribution du marché | 4 |
| I.12. Publication des résultats et notification provisoire du marché | 5 |
| I.13. Confidentialité | 5 |
| I.14. Assurance | 5 |
| I.15. Litiges et contestations | 5 |
| SECTION II : DISPOSITIONS PARTICULIERES | 6 |
| II.1 - Objet de l'appel d'offres | 6 |
| II.2 - Allotissement | 6 |
| II.3. Visite des lieux | 7 |
| II.4. Options | 7 |
| II.5. Variantes | 7 |
| II.6. Présentation des soumissions | 7 |
| II.7. Lettre de soumission | 7 |
| II.8. Présentation du soumissionnaire | 7 |
| II.9. Offre technique | 7 |
| II.10. Offre financière | 8 |
| II.11. Période de validité des offres | 8 |
| II.12. Date et heure limite de transmission des offres | 8 |
| II.13. Informations complémentaires | 8 |
| II.14. Délai de livraison | 8 |
| II.15. Lieu de livraison | 9 |
| II.16. Réception | 9 |
| II.17. Modalités de paiement | 9 |
| DEUXIÈME PARTIE : SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES | 10 |
| 1 – OBJET DU CAHIER DE PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIERES | 10 |
| 2 – NORMES ET DOCUMENTS TECHNIQUES | 10 |
| 3 – SPECIFICATIONS TECHNIQUES REQUISES POUR LES EQUIPEMENTS | 10 |
| 4 - TABLEAU DE RÉPARTITION DES ÉQUIPEMENTS | 18 |
| TROISIÈME PARTIE : ANNEXES | 20 |
| Annexe 1 : Lettre de soumission (à reprendre sur papier en-tête du soumissionnaire) | 20 |
| Annexe 2 : Fiche d'Information du Soumissionnaire (à reprendre sur en-tête du | 21 |
| Annexe 3 : Formulaire de décomposition de l'offre financière (à reprendre sur en-tête du soumissionnaire dans l'offre financière) | 22 |

PREMIÈRE PARTIE : INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

Préambule

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est l'Institut d'émission commun aux huit (8) Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), à savoir le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

La BCEAO exerce ses activités à travers :

- son Siège, basé à Dakar (Sénégal) ;
- une Direction Nationale dans chacun des Etats membres, comprenant une Agence Principale et une ou plusieurs Agences Auxiliaires ;
- le Secrétariat Général de la Commission Bancaire (SGCB) de l'UMOA, sis à Abidjan (Côte d'Ivoire) ;
- le Centre de Traitement Fiduciaire (CTF), installé à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire) ;
- la Représentation auprès des Institutions Européennes de Coopération (RIEC), sise à Paris.

SECTION I : DISPOSITIONS GENERALES

I.1. Conditions de participation au marché

La participation au présent marché est ouverte à toutes les entreprises éligibles, disposant de qualifications techniques et financières correspondant aux exigences du dossier d'appels d'offres.

Toutefois, les entreprises suspendues ou impliquées dans des activités illégales, notamment le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme, la corruption ainsi que toute pratique collusoire, frauduleuse ou coercitive, ne sont pas autorisées à prendre part au présent appel d'offres.

En outre, tout candidat en situation de conflit d'intérêt devra en informer la Banque Centrale dans sa lettre de soumission, en précisant les termes dudit conflit.

I.2. Frais de soumission

Il n'est pas exigé de garantie de soumission.

Le soumissionnaire supportera tous les frais afférents à la préparation et à la présentation de son offre. La Banque Centrale ne sera en aucun cas responsable de ces frais, ni tenue de les régler ou de les rembourser, quels que soient le déroulement et l'issue de la procédure d'appel d'offres.

I.3. Monnaie de soumission et de paiement

La monnaie utilisée est le franc CFA. Toutefois, les soumissions valorisées en euros seront acceptées pour les fournisseurs établis hors de la zone UMOA. Cependant, pour des besoins de comparaison, toutes les offres seront converties en francs CFA.

I.4. Régime fiscal

En vertu des dispositions des articles 28 du Traité de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), du 20 janvier 2007, 7 des Statuts de la BCEAO, 10, paragraphe 10-1 du Protocole relatif aux privilèges et immunités de la BCEAO, annexés audit Traité, [8 de l'Accord de Siège conclu le 21 mars 1977 entre le Gouvernement de la République du Sénégal et la BCEAO], et 11 de l'Accord de coopération entre la République Française et les Républiques membres de l'UMOA, du 4 décembre 1973, la Banque Centrale bénéficie, dans le cadre de ce marché, du régime de l'exonération de tous impôts, droits, taxes et prélèvements d'effet équivalent dus dans les Etats membres de l'UMOA.

A ce titre, les formalités d'obtention du titre d'exonération seront accomplies par le transitaire du fournisseur en relation avec les services compétents de la BCEAO.

I.5. Langue de soumission

Les offres et tous les documents concernant la soumission, échangés entre le soumissionnaire

et la Banque Centrale, devront être rédigés en langue française.

Les notices et fiches techniques pourront être rédigées en anglais, à condition d'être accompagnées de leur traduction certifiée en français.

I.6. Groupement

Les groupements sont autorisés dans le cadre du présent appel d'offres. Toutefois, seule la forme "groupement solidaire" est acceptée.

A ce titre, les entreprises concernées devront présenter, dans leur soumission, l'acte constitutif du groupement signé par les Parties. Ce document, dont l'absence dans la soumission constituerait un motif de rejet de celle-ci, devra indiquer, en outre, le chef de file dudit groupement.

I.7. Sous-traitance

La sous-traitance est subordonnée à l'accord préalable écrit de la Banque Centrale. Si elle est autorisée, elle ne pourra excéder trente pour cent (30%) de la valeur du contrat.

I.8. Conformité des offres

Toute soumission qui ne répondra pas explicitement aux exigences du présent dossier d'appel d'offres sera rejetée pour non-conformité.

I.9. Evaluation des offres

Une Commission des Marchés procédera à la vérification de la conformité administrative et technique, ainsi qu'à l'évaluation financière et au classement des offres reçues.

Préalablement à l'évaluation des offres, la BCEAO se réserve le droit de procéder à la vérification de l'éligibilité des soumissionnaires, eu égard notamment aux législations relatives à la lutte contre les activités illégales visées à l'article I.1, alinéa 2, en vigueur dans l'espace UMOA.

L'évaluation des offres se fera sur la base de l'examen de leur conformité aux spécifications techniques du dossier d'appel d'offres, d'une part, de l'analyse et la comparaison des prix proposés, d'autre part.

Il sera procédé à des ajustements de prix en cas d'erreurs arithmétiques. De même, s'il y a contradiction entre le prix indiqué en lettres et en chiffres, le montant en lettres fera foi.

A l'issue du dépouillement, le marché pourra faire l'objet de négociations commerciales avec le soumissionnaire pressenti.

Le montant de l'offre du soumissionnaire devra correspondre à cent pour cent (100%) des livrables proposés.

I.10. Vérification de la qualification des candidats

La Banque Centrale se réserve le droit de vérifier par tous les moyens appropriés les capacités technique et financière, notamment la solvabilité du fournisseur classé premier à exécuter le marché de façon satisfaisante.

Cette vérification sera fondée sur l'examen des preuves de qualification que la Banque Centrale jugera nécessaires. Si le résultat n'est pas satisfaisant, son offre sera rejetée au profit du soumissionnaire classé second, qui sera soumis aux mêmes contrôles.

I.11. Attribution du marché

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre ressortira la plus économiquement avantageuse pour la Banque Centrale au terme de l'analyse conjointe des spécifications techniques et des prix unitaires proposés.

La BCEAO se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute proposition, et d'annuler l'appel d'offres en rejetant toutes les offres, à tout moment, avant l'attribution du marché.

La Banque Centrale n'achète les biens qu'à l'état neuf. Par conséquent, elle se réserve le droit de demander au soumissionnaire retenu de justifier l'état du bien livré et de prouver son origine.

Avant l'attribution du marché, la BCEAO se réserve le droit de procéder à une vérification du caractère raisonnable des prix proposés dans le cadre de la présente procédure.

Une conclusion négative (des prix déraisonnablement élevés ou bas) constituera un motif de rejet de toute offre, à la discrétion de la BCEAO.

I.12. Publication des résultats et notification provisoire du marché

Les résultats de l'appel d'offres seront publiés sur le site internet de la BCEAO.

A cet égard, tout candidat pourra former un recours gracieux par écrit, adressé au Directeur Général de l'Administration et des Ressources Humaines dans un délai maximum de cinq (5) jours ouvrés, à compter de la publication des résultats.

Le recours ne pourra porter que sur l'attribution du marché. Le délai de réponse de la BCEAO sera de dix (10) jours maximum. Passé ce délai et sans une réponse de la BCEAO, le recours devra être considéré comme rejeté.

L'attribution du marché sera notifiée au soumissionnaire retenu. Un contrat pourrait lui être soumis pour signature. La date de signature du contrat par les deux Parties constituera le point de départ des délais contractuels d'exécution du marché.

I.13. Confidentialité

Dans le cadre de la mission, chaque partie devra s'engager à préserver le caractère confidentiel de toute information communiquée comme telle. Ainsi, le fournisseur sera tenu notamment de :

- garder confidentiels tous documents et informations de quelque nature qu'ils soient, qui lui auront été communiqués par la BCEAO ou dont il aura eu connaissance, quels qu'en soient la forme, le support et le contenu, dans le cadre de l'exécution du marché ;
- n'utiliser ces documents et informations qu'aux seules fins d'exécuter le marché. En conséquence, même après la cessation du contrat, le fournisseur ne pourra les communiquer à des tiers ou les exploiter dans ses relations avec ceux-ci, sans avoir obtenu, au préalable, l'autorisation écrite de la BCEAO ;
- prendre toutes les dispositions nécessaires, notamment auprès des membres de son personnel appelés à prendre connaissance de ces documents ou à connaître ces informations, et dont le fournisseur répond entièrement en la matière, pour prévenir et éviter leur divulgation à des tiers, de quelque manière que ce soit ;
- restituer sans délai à la BCEAO, à sa demande, au terme de l'exécution du marché ou à la date de sa prise d'effet, les documents, rapports et données ainsi que toutes autres informations qu'elle juge confidentielles.

I.14. Assurance

Le soumissionnaire retenu et/ou son sous-contractant éventuel devront, à leur charge, souscrire des polices d'assurance valables pendant toute la durée du contrat et couvrant au moins les risques de transport et de livraison.

I.15. Litiges et contestations

Les Parties s'efforceront de régler à l'amiable tout différend né de l'exécution ou de l'interprétation du marché.

A défaut de règlement à l'amiable, le différend sera, de convention expresse, soumis à l'arbitrage selon le Règlement d'arbitrage de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), et tranché par un (1) arbitre ad hoc désigné conformément à ce Règlement.

L'arbitrage se déroulera en langue française à Dakar (Sénégal), selon le droit sénégalais.

Les frais de l'arbitrage seront à la charge de la Partie succombante.

SECTION II : DISPOSITIONS PARTICULIERES

II.1 - Objet de l'appel d'offres

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) lance un appel d'offres pour la sélection d'entreprises pour la fourniture et l'installation d'équipements informatiques à l'Agence Auxiliaire d'Odienné, en Côte d'Ivoire.

II.2 - Allotissement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont réparties en six (6) lots indépendants. Chaque lot doit être traité de manière distincte, globale et indissociable.

Les lots sont décrits comme suit.

LOT 1 : SERVEURS

- deux (2) serveurs ;
- des licences « Red Hat Linux Standard » pour deux (2) serveurs ;
- des licences « VMware vSphere Essential Kit » ou équivalent de dernière version pour deux (2) hôtes ESXI ;
- des licences « Windows Server 2019 Standard » pour cinq (5) serveurs ;
- Installation, configuration et mise en rack des équipements.

LOT 2 – ÉQUIPEMENTS DE RÉSEAU VSAT

- une (1) antenne VSAT complète de diamètre 2.4m CPI (Ex PRODELIN) ;
- deux (2) amplificateurs I-BUC2 - 10W TERRASAT ;
- deux (2) amplificateurs à faible bruit LNB type JRC ;
- un (1) lot de splitters, câbles et connecteurs associés ;
- une (1) armoire informatique de type SAREL 42U 600*800MM.

LOT 3 – ÉQUIPEMENTS DE VIDÉOCONFÉRENCE

- un (1) Codec G7500 + TC8 et tous les accessoires nécessaires à son bon fonctionnement ;
- Un (1) support Partner Premier d'un an pour le codec G7500 ;
- deux (2) Poly IP Table Microphones constitués de deux Microphone Array ;
- deux (2) câbles Ethernet 25' CAT 5E SHLD, compatibles avec le Poly G7500 codec ;
- une (1) Caméra Poly Studio E70 UHD 4K avec auto-framing, microphones avec suivi de l'orateur et conçue pour une grande salle de réunion ;
- un (1) meuble BT8516 / B-3M Universal Twin Screen VC Trolley (VESA 600 x 400) ;
- deux (2) moniteurs professionnels 65 pouces Philips de modèle 65BDL3650Q/00 ;
- un (1) Ensemble Woofer composé d'un (1) Prestige Facet SUB10, d'un (1) Prestige Facet 8B et d'un (1) Wiim Amp Streaming amplifieur (couleur Space Gray) ;
- un (1) Barco Clickshare CX-20 ;
- tous les câbles et accessoires nécessaires au bon fonctionnement du bundle..

LOT 4 – ÉQUIPEMENTS DE RÉSEAUX LOCAUX ET TÉLÉPHONIE

- une (1) passerelle voix sur IP de type Cisco C8200-1N-4T avec licences DNA pour la fonctionnalité VOICE et modules associés ;
- six (6) commutateurs Cisco C9200L-24T-4G ;
- deux (2) routeurs Cisco C8200-1N-4T et les licences DNA pour la fonctionnalité SEC ;
- un (1) serveur Cisco Identity Service Engine (ISE) 3715-K9 ;
- un (1) Fortigate 61F.

LOT 5 – POSTES DE TRAVAIL

- vingt-cinq (25) postes de travail fixes standards ;

-
- dix (10) micro-ordinateurs portables standards.

LOT 6 – IMPRIMANTES, SCANNERS ET MATÉRIELS SPÉCIFIQUES

- trois (03) imprimantes multifonction (copieur, impression, scanner) Noir et Blanc ;
- deux (02) imprimantes multifonction (copieur, impression, scanner) couleur ;
- un (1) vidéoprojecteur ;
- une (1) imprimante de codes à barres ;
- deux (2) lecteurs de codes à barres.

II.3. Visite des lieux

Il n'est pas prévu de visite dans le cadre du présent appel d'offres.

II.4. Options

Aucune option n'est sollicitée dans le cadre de cet appel d'offres.

II.5. Variantes

Aucune variante n'est sollicitée dans le cadre de cet appel d'offres.

II.6. Présentation des soumissions

Les offres devront comprendre les quatre **(4) parties distinctes** ci-après :

- une lettre de soumission dûment signée par le responsable habilité ;
- une présentation du soumissionnaire ;
- une offre technique ;
- une offre financière.

II.7. Lettre de soumission

Le soumissionnaire devra produire une lettre de soumission selon le modèle joint en annexe 1, précisant tous les éléments de son offre.

Cette lettre devra être signée par un responsable dûment habilité de l'entreprise soumissionnaire.

II.8. Présentation du soumissionnaire

La présentation du soumissionnaire devrait comprendre au minimum les informations et documents ci-après :

- une fiche d'informations du soumissionnaire dont le modèle est joint en annexe 2.
- une présentation générale de la société (dénomination, adresse, zones de couverture) ainsi que les copies des documents attestant du statut juridique et du numéro d'immatriculation de la société au registre de commerce ;
- le nom du transitaire local pour les formalités douanières ;
- l'attestation d'immatriculation et de paiement des cotisations à l'Institution de sécurité sociale et fiscale.

Par ailleurs, le soumissionnaire devra fournir un relevé d'identité bancaire conforme aux normes de codification bancaire internationales.

II.9. Offre technique

L'offre technique devrait comprendre :

- le formulaire de conformité technique ;
- les fiches techniques du matériel informatiques proposés ;
- la liste des références de marchés similaires exécutés et justifiés par une attestation de bonne exécution ;
- les CV des intervenants ;
- toute autre information technique jugée utile.

II.10. Offre financière

Les prix indiqués par le soumissionnaire devront être établis en hors taxes et hors douane. Ils devront être fermes, non révisables et comprendre :

- le devis détaillé ;
- les frais de livraison ;
- tous frais nécessaires non explicitement cités ;
- le formulaire de décomposition de l'offre financière, joint en **annexe 3**.

L'utilisation éventuelle de moyens de livraison exceptionnels, même avec l'accord de la BCEAO, ne saurait ouvrir au fournisseur un droit quelconque à supplément ou indemnité.

Les prix devront figurer séparément sur des bordereaux et comprendre tous les frais exposés, depuis l'expédition jusqu'à la livraison dans les locaux de la Banque Centrale (transport, assurance, transit départ et arrivée, déchargement, dépotage).

Toute prestation ou service proposé par le candidat dans son offre et pour lequel aucun prix n'est fourni sera considéré comme inclus dans l'offre principale et ne donnera lieu à aucune facturation supplémentaire.

Le soumissionnaire indiquera tout rabais inconditionnel ou conditionnel et la méthode d'application dudit rabais dans la lettre de soumission de l'offre.

II.11. Période de validité des offres

La validité des offres devra être d'au moins **120 jours à compter de la date limite de dépôt** de celles-ci.

Au regard des évolutions technologiques du marché de matériels informatiques, il sera demandé au soumissionnaire retenu de réviser son offre pour tenir compte des évolutions technologiques éventuelles si un délai de six (6) mois s'écoule entre le lancement de l'appel d'offres et la signature du contrat de marché.

II.12. Date et heure limite de transmission des offres

Les offres devront être exclusivement transmises en version PDF, par voie électronique, à l'adresse courrier.ZDBA-SAMA@bceao.int au plus tard le **XXXXXXXX TU**, délai de rigueur.

Les courriels de transmission devront porter le titre "**FOURNITURE ET INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES À L'AGENCE AUXILIAIRE D'ODIENNÉ**".

Les fichiers volumineux ne pouvant pas être transmis en un seul message pourront faire l'objet de plusieurs envois. Dans ce cas, il conviendrait de préciser, en fonction du nombre d'envois, la mention 1/X, X étant le nombre total d'envoi de la soumission.

Aucun pli expédié par voie postale (DHL, Chronopost, EMS, etc) ou par porteur ne sera recevable.

II.13. Informations complémentaires

Pour toute demande d'informations complémentaires, les candidats pourront prendre l'attache de la Direction du Budget et des Approvisionnements, par courriel au moins dix (10) jours calendaires avant la date limite de dépôt des offres, à l'adresse : **courrier.ZDBA-SAMA@bceao.int**.

Toutes les demandes de renseignements parvenues au-delà du délai précité ne seront pas prises en compte.

Les questions formulées ainsi que les réponses apportées seront mises en ligne sur le site Internet de la BCEAO à l'adresse **www.bceao.int**.

A ce titre, les candidats sont invités à visiter régulièrement le site internet de la Banque.

II.14. Délai de livraison

Le délai de livraison devra être indiqué dans la soumission et commencera à courir à compter de la date de signature du marché.

Ce délai devra être scrupuleusement respecté sous peine d'application d'une pénalité égale à un millième (1‰) du montant de la commande, par jour calendaire de retard.

Toutefois, le montant de ces pénalités ne pourra excéder trois pour cent (3%) du prix du marché.

II.15. Lieu de livraison

Les équipements commandés doivent être livrés et installés à l'Agence Auxiliaire de la BCEAO à Odienné en Côte d'Ivoire.

II.16. Réception

La réception sera effectuée en deux temps avec les étapes suivantes :

- réception provisoire après la livraison, l'installation et la configuration des équipements et le constat de leur bon fonctionnement ;
- réception définitive à la fin d'une période de garantie de cinq (5) ans, après la levée de toutes les réserves émises et la constatation du bon fonctionnement de l'ensemble des équipements livrés, installés et configurés.

Les réceptions provisoire et définitive feront l'objet de procès-verbaux signés par les deux parties.

II.17. Modalités de paiement

En cas d'attribution, les modalités de règlement proposées sont les suivantes :

- une avance de trente pour cent (30%) à la signature du contrat contre la fourniture d'une lettre de garantie à première demande délivrée par un organisme financier de premier ordre reconnu par la BCEAO. La mainlevée de cette garantie sera effectuée par la Banque Centrale, à la date de signature du bordereau de livraison ;
- trente-cinq pour cent (35%), à la livraison conforme des équipements, attestée par la signature du bordereau de livraison ;
- trente pour cent (30%) à la fin de l'activation des licences et supports associés aux équipements et constatation de bon fonctionnement, le cas échéant, attesté par un procès-verbal de réception provisoire signé des deux parties ;
- cinq pour cent (5%) au titre de la retenue de garantie libérable à la fin de la période de garantie, ou dès la réception définitive, ou sur présentation d'une caution de garantie d'égal montant délivrée par un établissement financier reconnu par la BCEAO.

DEUXIÈME PARTIE : SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

1 – OBJET DU CAHIER DE PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIÈRES

Le présent Cahier des Prescriptions Techniques Particulières (CPTP) a pour objet de décrire les spécifications techniques des équipements informatiques à fournir et à installer à l'Agence Auxiliaire de la BCEAO à Odienné en Côte d'Ivoire.

2 – NORMES ET DOCUMENTS TECHNIQUES

Les matériaux, appareils et fournitures diverses devront être neufs et du meilleur choix.

Les travaux seront réalisés conformément aux règles de l'art, aux normes et réglementations en vigueur en Côte d'Ivoire et dans les éditions les plus récentes.

3 – SPECIFICATIONS TECHNIQUES REQUISES POUR LES EQUIPEMENTS

LOT 1 : SERVEURS

Les soumissionnaires sont invités à proposer dans leurs offres deux (2) serveurs conformes aux caractéristiques minimales, ci-après :

Caractéristiques générales

- Une carte RAID/compatibilité RAID ;
- Une capacité de stockage ≥ 6 To (constituée de disques internes Hot-Plug d'au moins 15 000 tr/mn) ;
- Quatre (4) ports USB au moins ;
- Un bus PCI à 533 MHz au moins ;
- Quatre (4) interfaces de réseau Ethernet 100/1000 Mbps full duplex ;
- Des unités d'alimentation redondantes et permutables à chaud ;
- Deux (2) processeurs de la famille Intel Xeon E5 supportant la technologie de virtualisation ;
- Trente-deux (32) gigaoctets de mémoire vive extensible à 128 gigaoctets ;
- Format Tour ;
- Compatibilité avec les systèmes d'exploitation Linux (RedHat) et Windows ;
- Compatibilité avec l'hyperviseur Vmware ESXi ;
- Un port dédié à l'administration à distance ;
- Garantie de 3 ans.

Licences

- Fourniture de licences « Red Hat Enterprise Linux for Virtual Datacenters » pour un nombre illimité de machines virtuelles par hôte ;
- Licences « Vmware Vsphere Essential Kit » ou équivalent, dernière version pour deux (2) hôtes ESXi ;
- Fourniture de cinq (5) licences Microsoft Windows 2019 Server.

Prestations

- Installation, configuration et mise en rack des équipements ;
- Un ou plusieurs catalogues des fabricants.

LOT 2 – ÉQUIPEMENTS DE RÉSEAU VSAT

Les soumissionnaires sont invités à proposer dans leurs offres des équipements de réseau VSAT, conformément aux spécifications techniques ci-après.

Antenne VSAT de diamètre 2.4 mètre CPI (ex PRODELIN)

Il est requis des soumissionnaires la fourniture, l'installation et la mise en service d'une antenne VSAT répondant aux caractéristiques minimales ci-après :

-
- C-BAND-Rx/Tx C Pol C , CPI Série 1241 ;
 - Source TX/RX 2 ports- Bande C Circulaire ;
 - Port Tx : Connecteur N ;
 - Port RX : WR229 ;
 - Freq TX : 5,850-6,425 GHz ;
 - Freq RX : 3,625-4,200 GHz ;
 - Antenne fixe non motorisable ;
 - Diamètre égal 2.4m de type CPI ;
 - Un (1) Feed: Interface "Tx" de type "N" et "Rx" de type WR229 ;
 - Accessoire de fixation du feed ;
 - L'antenne proposée devra être approuvée par le fournisseur satellite INTELSAT ;
 - Un (1) Support monture de fixation non pénétrante de type NPMM pour antenne 2.4m ;
 - Filtre passe-Bande Bande C BPF-C-1 Norsat : Passband 3,7 - 4,200GHz / Reject band 3.4 - 3;7 GHz ; 4.2-6.425GHz ;
 - prestations relatives à l'installation, l'alignement au satellite et la mise en service de l'antenne.

Amplificateurs I-BUC2 - 10W TERRASAT

Il est requis des soumissionnaires la fourniture, l'installation et la mise en service de deux (2) amplificateurs de puissance répondant aux caractéristiques minimales ci-après :

- C-Band Block Upconverter- 5850-6425 Mhz, 10 W output ;
- DC power external power supply ;
- AGC/ALC, FSK M&C capable ;
- RS485, RS232 serial, alarm, handheld ports ;
- N-Type output , DC 48 V / 10 Mhz à partir du Modem ;
- connecteurs TCP/IP de type RJ45 pour la supervision ;
- accessoires de fixation et kits d'étanchéité ;
- deux (2) câbles coaxiaux courts de type N pour le port TX du feed (1m).

Amplificateurs à faible bruit LNB type JRC

Il est requis des soumissionnaires la fourniture, l'installation et la mise en service de deux (2) amplificateurs LNB répondant aux caractéristiques minimales, ci-après :

- C-Band PLL Bande C - NJS8487SN ;
- Input frequency : 3.6254 à 4.200 GHz ;
- Output Frequency : 950 - 1750 MHz ;
- Stabilité d'OL : +/- 15kHz ;
- Temp : 15°K typique (30°K max) ;
- stabilité : +/- 10 kHz ;
- IFL: 950 à 1750 MHz ;
- output Type N 50 Ω ;
- Input Type : WR229 ;
- température : 25°K ;
- oscillateur Local : 5150 MHz ;
- accessoires de fixation et kit d'étanchéité.

Lots de splitters, câbles et connecteurs associés

Il est requis des soumissionnaires la fourniture, la pose et le tirage de câbles coaxiaux et de connecteurs L4TNM-PSA répondant aux caractéristiques minimales, ci-après :

- huit (8) connecteurs N « mâle » de type L4TNM-PSA associés aux câbles ;
- deux (2) splitter/combiner passifs 1:2 de type L band -avec adaptateurs d'interface et d'impédance N-50 Ohm vers F-Type 75 Ohm ;
- deux (2) rouleaux de câbles de longueur 120 m linéaires ;
- type du câble coaxial : LDF4-50A.

Armoire informatique de type SAREL 42U 600*800MM

Il est requis des soumissionnaires la fourniture et la pose d'une armoire informatique destinée à l'hébergement d'équipements de réseau répondant aux caractéristiques minimales, ci-après :

- taille de la baie équipée 42 Unités de rack ;
- deux (2) goulottes plastiques 40*80mm ;
- deux (2) goulottes plastiques 80*80mm ;
- deux (2) prises mâles 2P+T Noire latérale ;
- deux (2) boîtes de dérivation étanches 105*105*55 7 sorties ;
- trois (3) rampes de 8 prises avec pattes et rampes de fixation verticales ;
- trois (3) glissières fixes sur châssis 19" Baie Prof 800mm ;
- un (1) collecteur de masse ;
- quatre (4) équerres de maintien pour modem.

LOT 3 – ÉQUIPEMENTS DE VIDÉOCONFÉRENCE

Il est requis des soumissionnaires la fourniture, l'installation et la mise en service d'un dispositif complet de vidéoconférence de type bundle POLYCOM G7500 avec Studio E70 + TC8, ainsi que des licences et accessoires associés, répondant aux caractéristiques minimales ci-après :

- un (1) Codec G7500 + TC8 et tous les accessoires nécessaires à son bon fonctionnement ;
- Un (1) support Partner Premier d'un an pour le codec G7500 ;
- deux (2) Poly IP Table Microphones constitués de deux Microphone Array ;
- deux (2) câbles Ethernet 25' CAT 5E SHLD, compatibles avec le Poly G7500 codec ;
- une (1) Caméra Poly Studio E70 UHD 4K avec auto-framing, microphones avec suivi de l'orateur et conçue pour une grande salle de réunion ;
- un (1) meuble BT8516 / B-3M Universal Twin Screen VC Trolley (VESA 600 x 400) ;
- deux (2) moniteurs professionnels 65 pouces Philips de modèle 65BDL3650Q/00 ;
- un (1) Ensemble Woofer composé d'un (1) Prestige Facet SUB10, d'un (1) Prestige Facet 8B et d'un (1) Wiim Amp Streaming amplifieur (couleur Space Gray) ;
- un (1) Barco Clickshare CX-20 ;

LOT 4 – ÉQUIPEMENTS DE RÉSEAUX LOCAUX ET TÉLÉPHONIE

Les soumissionnaires sont invités à proposer dans leurs offres des équipements de réseaux locaux et téléphonie, conformément aux spécifications techniques ci-après.

Cisco catalyst C9200L-24T-4G

Il est requis des soumissionnaires la fourniture de six (6) commutateurs d'accès de type Cisco Catalyst C9200L-24T-4G de dernière version matérielle et logicielle ainsi que des accessoires et modules associés, répondant chacun aux caractéristiques minimales, ci-après :

- quatre (04) ports uplink 1Gb ;

-
- vingt quatre (24) ports RJ45 1 Gb ;
 - quatre (04) modules SFP 1 Gb ;
 - quatre (04) jarretières Fibre Optique multimode LC/ST de longueur 2m ;
 - licences DNA essential de 3 ans ;
 - dernière version IOS XE ;
 - un contrat SmartNet 8x5x4 d'un an pour chaque équipement, à activer lors de la livraison.

Routeur Cisco C8200-1N-4T

Il est requis des soumissionnaires la fourniture de deux (2) routeurs Cisco C8200-1N-4T répondant aux caractéristiques minimales ci-après :

- mémoire RAM étendue à 4GB ;
- disque Flash minimum 4Gb ;
- accélération VPN matérielle supportant IPSEC 3DES/AES ;
- trois (3) Modules RJ45 de 1Gb de type GLC-T ;
- licences DNA essential de 3 ans ;
- software supportant les VPN IPsec avec toutes les licences nécessaires ;
- un contrat SmartNet 8x5x4 d'un an, à activer lors de la livraison.

Serveurs Cisco Identity Service Engine (ISE)

Il est requis des soumissionnaires la fourniture d'un serveur Cisco Identity Service Engine de modèle SNS-3715-K9 répondant aux caractéristiques minimales, ci-après :

- modèle SNS-3715-K9 ;
- Licence Cisco Premier pour 200 Endpoints d'une validité d'un (1) an ;
- Licence Cisco AnyConnect Apex pour 200 endpoints d'une validité d'un (1) an ;
- un contrat SmartNet 8x5x4 d'un an, à activer lors de la livraison.

Passerelles Voix Cisco C8200-1N-4T

Il est requis des soumissionnaires la fourniture d'une passerelle voix de type Cisco C8200-1N-4T répondant aux caractéristiques minimales ci-après :

- Modèle C8200-1N-4T ;
- Ports Ethernet Gigabit intégrés: 4 ports Ethernet WAN intégrés, 2 ports Ethernet SFP, 2 ports RJ45 ;
- Prise en charge de la mémoire Flash: Flash de 16 Go ;
- DRAM 8GO ;
- Licence DNA Essential pour 3 ans ;
- NIM-1MFT-T1/E1, 1 port Multiflex Trunk Voice/Clear-channel Data T1/E1 Module ;
- NIM-PVDM-32,32-channel DSP module ;
- Fourniture de licences d'une capacité de 8 appels simultanés en émission et réception ;
- un contrat SmartNet 8x5x4 d'un an à activer lors de la livraison ;
- les prestations attendues se présentent comme ci-après :
 - ✓ l'élaboration de la configuration initiale de la passerelle ;
 - ✓ l'installation et le paramétrage de la passerelle sur le site ;
 - ✓ l'élaboration des documents d'exploitation associés.

Les travaux de raccordement seront réalisés sur le site en collaboration avec le prestataire chargé de l'exploitation du PABX du site.

Fortigate 61F

Il est requis des soumissionnaires la fourniture d'un (1) Fortigate 61F de dernière version matérielle et logicielle, ainsi que des accessoires et modules associés, répondant aux caractéristiques minimales ci-après :

Spécifications matérielles :

- 7x Giga Ethernet RJ45 minimum ;
- 2 ports wan ;
- disque dur interne : 1* 128 GB SSD minimum.

Performances du système :

- tunnels IPsec VPN : 6,5 Gbps ;
- sessions SSL-VPN utilisateurs concurrentes : 200 ;
- débit NGFW : 1Gbps minimum ;
- débit IPS (Mix Entreprise) : 1,400 Mbps ;
- Température de fonctionnement : 0–40°C.

Licences et support requis :

- Bundle de 3 ans FortiCare et FortiGuard Enterprise Protection 8x5.

Les licences ne devront être activées par l'adjudicataire que sur demande de la BCEAO.

LOT 5 - POSTES DE TRAVAIL

Dans le cadre de la livraison, le soumissionnaire retenu doit communiquer à la BCEAO les numéros de série des équipements, dans un fichier modifiable.

Les micro-ordinateurs doivent être livrés dans les locaux de la Banque, pré-installés, conformément à une configuration de référence (master).

Avant la livraison des micro-ordinateurs, le fournisseur retenu, en relation avec les équipes techniques de la Banque, doit définir et élaborer cette configuration de référence, qui doit intégrer, notamment, le partitionnement du disque et la pré-installation des logiciels couramment usités à la BCEAO. Le partitionnement des disques doit répondre aux dispositions ci-après :

- une partition C: pour l'installation des systèmes et des applications ;
- une partition D: pour le stockage des données des utilisateurs ;
- une partition masquée de restauration du système sans altérer la partition D:.

Les soumissionnaires sont invités à proposer dans leurs offres des équipements conformes aux caractéristiques techniques minimales ci-après.

Micro-ordinateurs fixes standards

- processeurs Intel i5 de dernière génération ;
- capacité de stockage de 512GB SSD;
- capacité mémoire RAM DDR4 de 16GB ;
- système d'exploitation : Windows 11 Professionnel 64 bits FR ;
- intègre la sécurité Trusted Platform Module (TPM) 2.0 ;
- Clavier Azerty (France) du constructeur ;
- écran externe de 24 pouces noir, résolution minimum 1920X1080, avec un câble de connexion au micro-ordinateur portable ;
- souris sans fil du constructeur ;
- carte son et haut parleur intégrés ;

-
- garantie de 3 ans, pièces et main-d'œuvre dans les locaux de la BCEAO.

Micro-ordinateurs portables standards

- processeurs Intel i5 de dernière génération ;
- capacité de stockage SSD de 512 GB ;
- capacité mémoire RAM DDR4 de 16 GB ;
- système d'exploitation : Windows 11 Professionnel 64 bits FR ;
- intègre la sécurité Trusted Platform Module (TPM) 2.0 ;
- écran 14 pouces (1920 x 1200, 300 nits), anti reflet ;
- caméra hybride IR, avec obturateur de confidentialité, mise au point fixe;
- autonomie de la batterie de 8 heures en utilisation normal ;
- poids maximum de 1,50 kg ;
- clavier Azerty (France) du constructeur ;
- souris sans fil du constructeur ;
- boîtier de l'équipement : aluminium/fibre de carbone ;
- écran externe de 24 pouces noir, résolution minimum 1920X1080, avec un câble de connexion au micro-ordinateur portable ;
- Housse de transport noire, imperméable, léger et résistant aux chocs ;
- garantie de 3 ans, pièces et main-d'œuvre dans les locaux de la BCEAO.

LOT 6 : IMPRIMANTES, SCANNERS ET MATÉRIELS SPÉCIFIQUES

Les soumissionnaires sont invités à proposer dans leurs offres des périphériques conformes aux caractéristiques minimales ci-après :

Imprimantes multifonction noir et blanc

- imprimante de type laserjet ;
- fonctionnalités d'impression, copie et numérisation ;
- impression en noir et blanc ;
- impression recto verso ;
- fonction de transfert de documents par messagerie ;
- compatible avec "HP Access Control Software" (HPAC) ;
- vitesse d'impression de 43 pages par minute au minimum ;
- volume d'impression mensuel de 150 000 pages ;
- ports de connexion USB et Gigabit Ethernet ;
- un bac à papier de 100 feuilles et deux bacs de 550 feuilles ;
- garantie d'un an, pièces et main-d'œuvre dans les locaux de la BCEAO.

Imprimantes multifonction couleur

- imprimante de type laserjet ;
- fonctionnalités d'impression, copie et numérisation ;
- impression en couleur ;
- impression recto verso ;
- fonction de transfert de documents par messagerie ;
- compatible avec "HP Access Control Software" (HPAC) ;
- vitesse d'impression de 45 pages par minute au minimum ;
- volume d'impression mensuel de 80000 pages ;
- ports de connexion USB et Gigabit Ethernet ;

-
- un bac à papier de 100 feuilles et un bac de 550 feuilles ;
 - garantie d'un an, pièces et main-d'œuvre dans les locaux de la BCEAO.

Vidéoprojecteur

- projecteur de type LCD 5000 lumens ou supérieur ;
- résolution de FULL HD 1920 X 1200 ;
- ratio de contraste 16000 :1 ;
- cycle de remplacement du filtre et lampe de 5000 heures ou supérieur ;
- fonctionnalité de projection sans fil avec mode modérateur ;
- possibilité d'installation au plafond/bureau, avant/arrière ;
- entrées (VGA, HDMI, Vidéo/Audio, Série, RJ45, USB, USB display) ;
- garantie de 3 ans, pièces et main-d'œuvre dans les locaux de la BCEAO ;
- poids 4.9 kg ;

Imprimante codes à barres

- model Zebra ZT400 série ZT411 ou équivalent ;
- méthodes d'impression Thermique direct ou transfert thermique ;
- châssis et enceinte métalliques ;
- porte du compartiment à consommables à double volet avec grande fenêtre transparente ;
- chargement latéral facile des consommables et du ruban ;
- labellisation ENERGY STAR ;
- témoins à LED trois couleurs, pour connaître rapidement l'état de l'imprimante ;
- écran tactile LCD 4,3 pouces ;
- interface USB 2.0, LAN, série, hôte USB, Bluetooth 4.1 ;
- mémoire flash 512 Mo ;
- technologie de connectivité Sans fil ;
- vitesse d'impression Jusqu'à 356 mm/s - vitesse max ;
- résolution maximale (N&B) 203 dpi ;
- certification Energy Star ;
- garantie d'un an, pièces et main-d'œuvre dans les locaux de la BCEAO.

Lecteurs codes à barres

- modèle Skorpion X5 Datalogic ou équivalent ;
- blocs d'alimentation et des câbles USB ;
- poids : 488 gr ;
- clavier rétroéclairé ;
- 47-Touches alphanumérique ;
- système d'exploitation Android 10 ;
- mémoire RAM : 3 / 4 Go ; Mémoire flash : 32/64 Go dimensions : 218 x 78 x 31.3 mm ;
- connectivité sans fil 802.11a/b/g/n/ac, NFC, Bluetooth 5.0 ;
- processeur Qualcomm SD660 Octa-core 2,2 GHz 8 coeurs ;
- écran TFT / LCD 4,3" WVGA avec résolution de 800x480 pixels ; rétroéclairage LED et écran tactile intégré, haute luminosité ;
- Résiste à 1 000 chutes de 1 m, 2 000 impacts ;

- chargeur sans fil de 15 watts ou un connecteur à contacts type « pogo pin » permettant également une communication Ethernet au travers du socle ;
- garantie d'un an, pièces et main-d'œuvre dans les locaux de la BCEAO.

4 - TABLEAU DE RÉPARTITION DES ÉQUIPEMENTS

Tous les équipements doivent être livrés avec une alimentation électrique 220-230V-50 Hz et des cordons prise mâle type E/F (Norme CEE 7/7) et Certifié IS 9001-2008.

Le tableau ci-après précise les livrables attendus et les quantités pour chaque type d'équipements.

| Lot | Équipements | Odienné |
|---|---|---------|
| Lot 1 | Serveurs | 2 |
| | Licences « Red Hat Linux Standard » pour deux (2) serveurs | 2 |
| | Licences « VMware vSphere Essential Kit» ou équivalent de dernière version pour deux (2) hôtes ESXI | 2 |
| | Licences « Windows Server 2019 Standard » pour cinq (5) serveurs | 5 |
| | Installation, configuration et mise en rack des équipements | 1 |
| Lot 2 | Antenne VSAT 2.4m Circulaire CPI | 1 |
| | Kit I-BUC2-10W TERRASAT | 2 |
| | LNB type JRC | 2 |
| | Rouleaux de Câbles LDF4-50A (120m) | 2 |
| | Connecteurs L4TNM-PSA | 8 |
| | Baie SAREL 42U 600*800MM | 1 |
| | Filtre passe-Bande Bande C BPF-C-1 Norsat : Passband 3,7 - 4,200GHz | 1 |
| | Splitter/Combiner passifs 1:2 de type L band -avec adaptateurs d'interface et d'impédance N-50 Ohm vers F-Type 75 Ohm ; | 2 |
| Prestations relatives à l'ensemble, l'alignement au satellite et la mise en service de l'antenne et de ses composants (BUC, LNB, Splitter...) | ens. | |
| Lot 3 | un Codec G7500 + TC8 et tous les accessoires nécessaires à son bon fonctionnement ; | 1 |
| | Support Partner Premier d'un an pour le codec G7500 ; | 1 |
| | Poly IP Table Microphones constitués de deux Microphone Array ; | 2 |
| | câbles Ethernet 25' CAT 5E SHLD, compatibles avec le Poly G7500 codec | 2 |
| | Caméra Poly Studio E70 UHD 4K avec auto-framing, microphones avec suivi de l'orateur et conçue pour une grande salle de réunion ; | 1 |
| | meuble BT8516 / B-3M Universal Twin Screen VC Trolley (VESA 600 x 400) ; | 1 |
| | Deux moniteurs 65 pouces Philips de modèle 65BDL3650Q/00. | 2 |
| | Ensemble Woofer composé de: un (1) Prestige Facet SUB10, un (1) Prestige Facet 8B, un (1) Wiim Amp Streaming amplifier (couleur <u>Space Gray</u>) ; | 1 |

| Lot | Équipements | Odienné |
|------------|--|----------------|
| | Barco Clickshare CX-20 ; | 1 |
| | Installation et la mise en service d'un dispositif complet de vidéoconférence de type bundle POLYCOM G7500 avec Studio E70 + TC8 | ens. |
| Lot 4 | Commutateurs Cisco C9200L-24T-4G | 6 |
| | Routeur Cisco C8200-1N-4T avec licences de sécurité associés | 2 |
| | Appliance Cisco ISE SNS-3715-K9 | 1 |
| | Passerelle voix Cisco C8200-1N-4T modules et licences associés | 1 |
| | Pare Feu Fortigate 61F | 1 |
| Lot 5 | Micro-ordinateurs fixes standards | 25 |
| | Micro-ordinateurs portables standards | 10 |
| Lot 6 | Imprimantes MultifonctionNoir et blanc | 3 |
| | Imprimante Multifonction couleur | 2 |
| | Vidéoprojecteurs | 1 |
| | Imprimante codes à barres | 1 |
| | Lecteurs codes à barres | 2 |

TROISIÈME PARTIE : ANNEXES

Annexe 1 : Lettre de soumission (à reprendre sur papier en-tête du soumissionnaire)

(indiquer le lieu et la date)

A l'attention de :

MONSIEUR LE DIRECTEUR DU BUDGET ET DES APPROVISIONNEMENTS
BP 3108 DAKAR - BCEAO/SIEGE

Objet : Fourniture et installation d'équipements informatiques à l'Agence Auxiliaire d'Odienné

Nous, soussignés....., soumettons par la présente, une offre de prix pour *[Indiquer l'objet de l'appel d'offres]*, pour un montant de.....FCFA HT/HD ou..... euros.

La durée de validité de notre soumission est de cent vingt (120) jours au moins pour compter du *[indiquer la date limite de dépôt des offres]*.

Nous déclarons, par la présente, que toutes les informations et affirmations faites ci-dessous dans le cadre de cet appel offres sont authentiques et acceptons que toute déclaration erronée puisse conduire à notre disqualification :

1. Nous avons lu et compris les dispositions du présent dossier d'appel d'offres, et nous acceptons d'être liés par celles-ci.
2. Nous proposons de réaliser l'objet de cet appel d'offres dans les taux et prix indiqués dans l'offre financière incluse dans notre soumission.
3. Comme le prévoit le dossier d'appel d'offres, les prix mentionnés resteront fermes pendant la durée du contrat.
4. Nous n'avons aucun conflit d'intérêts pouvant remettre en cause notre participation au processus d'acquisition et à l'attribution du contrat.
5. Nous n'avons pas été déclarées inéligibles par la Banque.

Nous prenons l'engagement de respecter scrupuleusement les lois en vigueur dans notre pays d'enregistrement et le pays dans lequel le contrat est exécuté.

Nous comprenons que vous n'êtes nullement tenus à l'obligation d'accepter la proposition la moins disante, ni l'une quelconque des propositions que vous recevez.

Notre proposition engage notre responsabilité et, sous réserve des modifications résultant d'éventuelles négociations du marché, nous nous engageons, si elle est retenue, à commencer la prestation au plus tard à la date convenue lors des négociations.

Nous confirmons que le soussigné est autorisé à engager le(s) soumissionnaire(s) à respecter les obligations contenues dans le dossier d'appel d'offres et le contrat.

Signature du représentant habilité :

Nom et titre du signataire :

Nom de l'entreprise ou du groupement :

Annexe 2 : Fiche d'Information du Soumissionnaire (à reprendre sur en-tête du soumissionnaire dans le dossier de présentation)

| Description | Détail | | | |
|---|--|--------------------------------------|------------------------------|-------------------------|
| Nom légal du soumissionnaire | <i>En cas de groupement , préciser toutes les sociétés</i> | | | |
| Forme juridique | | | | |
| Année de création / début exercice | | | | |
| Nature d'activités | | | | |
| Adresse juridique, Ville, Pays | | | | |
| Informations Bancaires (RIB) | | | | |
| Données Administratives | | | | |
| Noms | Numéro | Date de délivrance / validité | L'Autorité Signataire | |
| Régistre de commerce | | | | |
| Quitus Fiscal | | | | |
| Attestation de régularité sociale | | | | |
| Données Financières des trois dernières années | | | | |
| | Année N-1 | Année N-2 | Année N-3 | |
| Bilan | | | | |
| Capitaux propres | | | | |
| Chiffre d'affaires | | | | |
| Résultats nets | | | | |
| Capacité d'autofinancement | | | | |
| Références similaires | | | | |
| Objet du marché | Références client | Valeur contrat | Période | Détail du marché |
| | | | | |

Signature du représentant habilité : ____

Nom et titre du signataire : ____

Nom de l'entreprise ou du groupement : _____

Annexe 3 : Formulaire de décomposition de l'offre financière (à reprendre sur en-tête du soumissionnaire dans l'offre financière)

Le montant doit inclure tous les coûts liés à l'acquisition.

Monnaie de l'offre :

| Quantité | Prix unitaire (HT/HD) | Montant total (HT/HD) |
|----------|-----------------------|-----------------------|
| | | |
| | | |
| | | |

Signature du représentant habilité : ____

Nom et titre du signataire : ____

Nom de l'entreprise ou du groupement) : _____